



ArcelorMittal

Le 14 avril 2011

Madame Julie Gelfand
Vice-présidente Développement durable
L'Association minière du Canada
1105 - 350 Sparks
Ottawa (Ontario) K1R 7S8

APR 20 2011

Madame,

Par la présente, nous désirons vous confirmer que, tel que stipulé dans les règles de l'initiative Vers le Développement Minier Durable (VDMD), nous avons fait effectuer dernièrement l'évaluation externe périodique de notre performance et de nos auto-évaluations en regard de l'application des protocoles VDMD au sein de notre entreprise.

Monsieur Paul Tessier, vérificateur accrédité VDMD de la firme Stantec, a effectué la visite de nos complexes industriels de Mont-Wright et de Port-Cartier afin d'évaluer notre performance dans l'application des différents protocoles VDMD et de la comparer avec les résultats de nos auto-évaluations.

Les résultats de cette évaluation indiquent une amélioration de notre performance pour plusieurs indicateurs touchant plus particulièrement la gestion des Parcs à résidus et les Relations externes. Toutefois, nous ne sommes pas encore en mesure de présenter un indice de performance de niveau « A » pour tous les indicateurs des différents protocoles. Notre engagement est de poursuivre nos efforts afin d'y parvenir dès que possible.

Suite à la lecture du rapport et aux discussions tenues avec notre vérificateur, nous considérons que le rapport d'évaluation de la firme Stantec reflète bien le niveau de performance de notre entreprise pour la période se terminant le 31 décembre 2010.

Veillez accepter, Madame, mes meilleures salutations.

Serge Miller
Président et chef de la direction